

Leçon de grammaire : cours supérieur

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **32 (1903)**

Heft 10

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

et des exercices de calcul et de géométrie. Cet examen correspond à notre certificat d'études primaires. Il est à remarquer que la pédagogie allemande n'admet pas de compositions dans le courant de l'année, pas de classement, pas de prix d'aucune espèce.

Passons maintenant au Danemark :

Le ministre de l'Instruction publique du Danemark vient de saisir le Parlement d'un projet de réforme de l'enseignement. Désormais, une moins grande place sera faite à l'étude des langues mortes. De plus, on ne pourra entrer dans les établissements secondaires qu'après avoir suivi avec succès les cours de l'école primaire et de l'école moyenne, analogue à notre école primaire supérieure.

Des classes de perfectionnement seront instituées pour donner aux jeunes gens qui ne veulent ou qui ne peuvent fréquenter le collège, une instruction complémentaire de caractère surtout pratique.

Notons encore ce fait, peu rassurant pour nous, que, dans les établissements secondaires, la première place sera accordée, en matière d'enseignement des langues vivantes, non plus à la langue française, mais à la langue anglaise ou allemande.



LEÇON DE GRAMMAIRE ¹

COURS SUPÉRIEUR

Etude de l'adverbe

I. *Introduction et sujet.* — Qui veut me rappeler les espèces de mots que nous connaissons déjà ? Ces mots sont-ils variables ou invariables ? Avez-vous déjà écrit des mots dont l'orthographe ne change pas ? Qui pourrait m'en citer ? Nous voulons précisément étudier dans cette leçon une de ces espèces de mots qui restent toujours invariables.

II. *Exposé.* — Voici trois phrases écrites au tableau noir :

1^o De **très** (adverbe) **hautes** (adjectif) maisons à lucarnes rouges annoncent Lucerne.

2^o Une brume blanchâtre **cachait** (verbe) **lentement** (adverbe) les baies riantes peuplées de villas et d'hôtels.

3^o Le soleil disparaissait **très** (adverbe) **lentement** (adverbe) derrière les montagnes.

Qui veut lire ces phrases ? De quel chapitre de lecture sont-elles tirées ? (Lucerne et le coucher du soleil, par V. Tissot, page 136, chapitre 32, degré supérieur).

Qu'est-ce qui annonce Lucerne ? Comment sont les maisons dont

¹ Leçon donnée par l'élève instituteur L. M.

on parle ? Où est le verbe de la phrase ? le sujet ? Quelle est la fonction du mot *Lucerne* ? Analysez le mot *hautes*.

Vous dites que ces maisons sont hautes ; connaissez-vous leur hauteur exacte ? Non, il n'y a pas de nombre pour l'indiquer. — Ici, savons-nous pourtant quelque chose de la hauteur de ces maisons ? Sont-elles peu hautes ou fort hautes ? Quel est le mot qui nous l'indique ? *Très*. — Je souligne ce mot. Lisez la phrase en laissant de côté le mot *très*. Lisez toute la phrase. Quand le mot *hautes* indique-t-il le plus clairement la hauteur, lorsqu'il est seul ou lorsqu'il est accompagné du mot *très* ? Avec le mot *hautes* tout seul puis-je indiquer une seule hauteur ou plusieurs hauteurs différentes ? Et lorsqu'il est accompagné du mot *très*, peut-il indiquer encore autant de hauteurs diverses ? Non, seulement les plus hautes. — Le mot *hautes* accompagné du mot *très* a-t-il donc conservé tout à fait le même sens ? — Non, il a changé un peu de sens. — Puisqu'alors il ne peut pas désigner autant de hauteurs diverses, a-t-il un sens plus étendu ou moins étendu ? moins étendu. — Mais le sens du mot *hautes* est-il devenu plus clair ou moins clair ? Quel est donc le mot qui a changé le sens du mot *hautes* et qui l'a rendu plus clair ? *très*. — L'action de changer ainsi le sens d'un mot s'appelle *modifier* ce mot. Donc, le mot *très* a modifié quel mot ? — Maintenant nous allons donner un nom à ces mots qui en modifient d'autres ; on les appelle des *adverbes*. J'écris sur *très* le mot adverbe. — Pourquoi dirons-nous que *très* est un adverbe ? Parce qu'il modifie le mot *hautes*.

Lisez la deuxième phrase ². — Sait-on comment la brume cachait les baies ? Quel est le mot qui l'indique ? *lentement*. — Je souligne ce mot. Aurait-elle pu les cacher d'une autre manière ? rapidement. — Si l'on supprimait le mot *lentement*, connaîtrait-on encore la manière dont l'action s'est passée ? Le sens du verbe *cachaient* serait-il plus clair ou moins clair ? moins clair. — Quel est donc le mot qui change le sens du verbe *cachaient* et le rend plus clair ? c'est le mot *lentement* — Au lieu de dire : le mot *lentement* change et éclarcit la signification du verbe *cachaient*, comment pourrions-nous nous exprimer ? le mot *lentement* *modifie* le verbe *cachaient*. — Quelle espèce de mot est-ce donc *lentement* ? un adverbe. — J'écris le mot adverbe sur le mot *lentement*.

Lisez la troisième phrase. — Comment disparaissait le soleil ? *très* lentement. — Nous retrouvons ici les deux adverbes connus. Voyons ce que chacun d'eux modifie. Lisez la phrase en supprimant *très*. L'adverbe *lentement* indique quoi ? la manière dont le soleil disparaissait. — Quel mot modifie-t-il ? *disparaissait*. — Oui, un verbe, comme dans la seconde phrase. Lisez toute la phrase. Le sens a-t-il changé ? oui. — Est-ce seulement *lentement* que le soleil disparaissait ? *très* lentement. — Aurait-il pu disparaître avec une autre lenteur ? assez lentement, moins lentement. — Quel est le mot qui nous indique l'espèce de lenteur avec laquelle le soleil disparaissait ? *très*. — Vous voyez donc que le mot *lentement* change de sens quand il est accompagné de *très*. Donc l'adverbe *très* modifie quoi ? l'adverbe *lentement*. J'écris *adverbe* sur le mot *très* et sur le mot *lentement*.

² Il nous semble qu'il aurait été plus logique de commencer par cet exemple et d'y rattacher l'origine du mot adverbe.

III. *Comparaison et généralisation.* — Dans le premier exemple où est l'adverbe ? *très*. — Que modifie-t il ? *hautes*. — *Hautes* est quelle espèce de mot ? un adjectif. — J'écris *adjectif* sur le mot *hautes*. Donc l'adverbe modifie quoi ici ? un adjectif. — Répétez lentement. Dans le premier exemple, l'adverbe modifie un adjectif.

Dans le second exemple que modifie l'adverbe *lentement* ? *cachaient*. — *Cachaient* c'est quel mot ? un verbe. — J'écris le *verbe* sur le mot *cachaient*. Donc ici, que modifie l'adverbe ? un verbe. — Répétez : Dans le deuxième exemple, l'adverbe modifie un verbe.

Dans le troisième exemple, nous avons aussi l'adverbe *lentement* qui modifie un verbe. Mais que modifie *très* ? l'adverbe *lentement*. — Donc, dans cette phrase, le premier adverbe modifie quoi ? un autre adverbe. — Répétez : Dans le troisième exemple, l'adverbe modifie un autre adverbe.

Maintenant, répétez, que modifie l'adverbe dans le premier exemple ? dans le second ? dans le troisième ? — Qui veut me dire donc quelles espèces de mots l'adverbe peut modifier ? un adjectif, un verbe, un autre adverbe. — Qui peut maintenant me donner la définition de l'adverbe ? l'adverbe est un mot qui modifie un..... — Puisque nous savons déjà que l'adverbe est invariable, nous pourrions mettre cela dans la définition. Comment dirons nous alors ? L'adverbe est un mot invariable qui peut modifier un adjectif, un verbe ou un autre adverbe. — Vous relèverez cette définition dans votre cahier, puisqu'elle ne se trouve pas dans l'Appendice grammatical de votre livre. — Il nous reste à considérer le mot adverbe. Quelle partie de ce mot connaissez-vous déjà ? le mot *verbe*. Qu'a-t-on placé devant le mot *verbe* pour avoir adverbe ? le préfixe *ad*. — Savez ce que signifie *ad* ? eh bien, *ad* signifie ici *près*. Donc, que signifiera adverbe ? près du verbe. — Savez vous pourquoi on a donné ce nom à l'adverbe ? parce qu'il se trouve souvent près du verbe. — C'est juste ; l'adverbe modifie plus souvent le verbe.

IV. *Application :*

a) *orale.* — 1^o Faire remplacer l'adverbe du premier exemple par d'autres, tels que : assez haute, fort haute, peu haute, bien haute, si haute, etc.

2^o Procéder de même pour la seconde et la troisième phrase ; exemple : *La brume cachait doucement, nonchalamment, brusquement, rapidement, etc.*

3^o Lecture du chapitre 62, en faisant accompagner les adjectifs, les verbes et les adverbes qui y sont contenus d'adverbes convenablement choisis ;

b) *écrite.* — 1^o Faire le même travail par écrit et analyser les adverbes employés.

2^o Faire inventer aux élèves quelques phrases se rapportant à un sujet connu et renfermant des adverbes se rapportant tantôt à un adjectif, tantôt à un verbe, tantôt à un autre adverbe.

M. B.



Nous ne savons pas faire des intellectuels, dit un écrivain anglais, mais nous excellons dans l'éducation morale et physique. L'Allemand demande d'un jeune homme : Que sait-il ? l'Américain : Qu'est-il en état de faire ? le Français : Quels examens a-t-il passés ? l'Anglais : Quel genre de garçon est-ce ?